

DELIBERATION N°20250624-06

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 18 juin 2025.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

M. Cyril LONGUEPEE (*délibérations n°01 à n°06*), Mme Sophie PIFFARELLY, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT, Mme Catherine JUAN – Adjoints au Maire

M. Brahim BEN MAIMOUN, Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, Mme Aliya JAVER, M. Samir MOUSTAATIF, Mme Rahma M'TIR, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Stéphane THILLAY, Mme Anne-Marie TIBERKANE – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

Mme Florence COCART donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY

M. Cyril LONGUEPEE donne pouvoir à Mme Yasemin DONMEZ (*délibération n°07 à n°13*)

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à Mme Nathalie GERVAIS

M. Mohamed MOKHTARI donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

Mme Sandrine MUTRELLE donne pouvoir à M. Xavier GIRARD

M. Jamel TAMOUM donne pouvoir à M. Marc MONTARDIER

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Olivier RACHET

Mme Leïla ZENATI donne pouvoir à M. Didier FISCHER

Étaient absents :

M. Nicolas GROS DAILLON

Mme Christine RENAUT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°06 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L. 2121-29 et L.1612-12 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant que le Service de Gestion Comptable de Saint-Quentin-en-Yvelines a repris dans sa comptabilité, le budget principal 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, tous les titres de recettes et tous les mandats de paiement ordonnancés en 2024, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, étant précisé que les restes à réaliser sont ceux figurant au Compte Administratif 2023 ;

Considérant que les opérations sont régulières, et que le compte de gestion présenté par le Service de Gestion Comptable de Saint-Quentin-en-Yvelines peut être arrêté ;

Après avoir statué :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024,
- sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- et sur la comptabilité de valeurs inactives ;

Après avoir entendu l'exposé Mme Eve MOUTTOU, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE – APPROUVE le Compte de Gestion du Budget Principal 2024 de la Commune de Coignières, qui n'appelle ni observations, ni réserves, et dressé par Monsieur Pierre COLLIOT, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Didier FISCHER

Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

**COIGNIERES
 BUDGET PRINCIPAL
 COMPTE DE GESTION
 EXERCICE 2024**

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
 M Pierre COLLIOT

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 <u>Bilan synthétique</u>	4
2 Bilan	5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
3 <u>Compte de résultat synthétique</u>	9
4 <u>Compte de résultat</u>	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	33
1 Balance des comptes	34
2 Situation des valeurs inactives	64
4EME PARTIE : Page des signatures	65

IDENTIFIANT BUDGET 56400
 N° de SIRET 21780168700096

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
 DU 01/01/2024 AU 04/02/2025

Population 4413
 Nomenclature M57
 Voté par Nature avec ref. fonct.

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2024

COIGNIERES		SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES							
Evénementiel	9 712 060,00			13 271 825,00		22 983 885,00	
Le recetle émis (b)	2 268 694,53			11 782 698,90		14 051 393,43	
Produits de titres (c)	18 995,45			182 605,29		201 600,74	
Recettes nettes (d = b - c)	2 249 699,08			11 600 093,61		13 849 792,69	
DEPENSES							
Opérations budgétaires totales (a)		9 712 060,00		13 271 825,00		22 983 885,00	
Dotations		3 783 265,68		11 935 131,07		15 718 396,75	
Émissions de mandats (g)		9 720,44		303 648,18		313 368,62	
Recettes nettes (h = f - g)		3 773 545,24		11 631 482,89		15 405 028,13	
DE L'EXERCICE							
(d - h) Excédent		1 523 846,16		31 389,28		1 555 235,44	
(h - d) Déficit							

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le
ID : 078-217801687-20250627-20250624_06-DE

55300

COIGNIERES

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL DES SECTIONS

Exercice 2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

COIGNIERES

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 27/06/2025					
Reçu en préfecture le 27/06/2025					
ID : 078-217801687-20250627-20250624_06-DE					
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	1 973 858,27	192 292,04	-1 523 846,16		450 012,11
Fonctionnement	2 070 259,44		-31 389,28		1 846 578,12
TOTAL I	4 044 117,71	192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III		192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23
TOTAL I + II + III	4 044 117,71	192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23



Page des signatures

Exercice 2024



Envoyé en préfecture le 27/06/2025
 Reçu en préfecture le 27/06/2025
 Publié le
 ID : 078-217801687-20250627-20250624_06-DE

COIGNIERES

Attesté par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A DDFIP DES YVELINES, le 05/02/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour

le service de COIGNIERES pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, le 06/02/2025

Pierre (1013292781-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des litres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa

comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A, le